

L'Anjou rouge

BULLETIN DE LA FEDERATION ANGEVINE DE LA L.C.R.
Octobre 2005

 lcr49@hotmail.com /  02-41-25-19-10 (tél.-fax-répondeur)



4 octobre : reprenons l'offensive, tous en grève ! Angers : manifestation unitaire à 10h place Leclerc

La semaine dernière ont été annoncés les bénéfices, sur les six premiers mois de l'année, des 40 plus grandes entreprises, celles du CAC 40 : en moyenne, 32 % de hausse, soit plus de 40 milliards. Les profits sont florissants, exceptionnels et s'affichent comme une cynique provocation alors que la pauvreté entraîne des drames, que les difficultés des chômeurs comme de la grande majorité des salariés ne cessent de s'aggraver. Les richesses existent bien. La question est de savoir à qui elles profitent : à ceux qui les produisent ou à ceux qui les dilapident dans des opérations et spéculations financières ou dans le luxe.

FAIRE ECHEC AU GOUVERNEMENT

Indifférent au vote de la majorité de la population, le 29 mai dernier, le gouvernement l'est tout autant aux drames, aux détresses, aux difficultés qu'elle rencontre. Il ne se préoccupe que d'une chose : aider et servir les classes riches. La réforme de l'impôt qu'il vient de concocter est, à elle seule, tout un programme. Elle diminue le nombre de tranches, donc la progressivité de l'impôt sur le revenu, et diminue aussi la part imposable pour les plus hauts revenus tout en préparant une réforme de l'impôt sur les grandes fortunes, avant de le supprimer. Dans le même temps, ce gouvernement s'attaque aux plus faibles, les chômeurs : il veut les culpabiliser et menace de baisser, puis de supprimer les indemnités de ceux qui refuseraient un emploi au rabais. Cela, alors qu'il ne se passe pas une semaine sans que soient annoncés de nouveaux licenciements, Hewlett-Packard, puis Sony... La liste n'est pas close. Une telle politique dominée par l'avidité des classes dominantes est non seulement injuste, inhumaine, mais elle conduit à une catastrophe.

IMPOSER UNE AUTRE LOGIQUE

Les travailleurs de la SNCM ont raison de se battre contre la privatisation de leur entreprise, car derrière se profilent les licenciements, les baisses de salaires, la dégradation des conditions de travail et de la qualité du service rendu aux usagers. Ils ont raison comme ceux d'EDF ou les cheminots qui s'opposent à la politique de rentabilité financière qui aboutit à la privatisation ou aux suppressions des lignes dites non rentables. C'est la même politique qui sacrifie le logement social pour favoriser la spéculation immobilière. Cette politique, soumise aux seuls besoins de l'aristocratie financière qui domine le pays, conduit à un recul général des conditions de vie de la grande majorité de la population et prépare une crise économique majeure. Il y a urgence à imposer une autre logique, une logique fondée sur la satisfaction des besoins de la population et en particulier des plus défavorisés : abrogation des ordonnances Villepin, revalorisation générale des salaires, 300 euros pour tous, interdiction des licenciements, arrêt des privatisations, embauche massive dans les services publics...

PREPARER LA SUITE

Il est clair que le gouvernement ne peut comprendre que le langage de la force. Le patronat aussi. Ce ne sont pas les déclarations de sa nouvelle présidente sur le dialogue social et le diagnostic partagé qui pourraient créer la moindre illusion. Villepin s'était donné cent jours pour établir la confiance. Celle-ci n'était pas au rendez-vous, mais les travailleurs eux y seront, dans la grève et dans la rue. Ce gouvernement n'a pas plus de légitimité aujourd'hui qu'hier. Le moment est venu de prendre l'offensive. Tous les syndicats appellent, les collectifs du 29 mai et les partis du Non aussi.

Tous ensemble, dans l'unité et la démocratie, préparons cette journée, tenons des réunions, des assemblées générales, entraîons les hésitants pour en faire un succès qui ouvre la voie à un mouvement d'ensemble.

Défendre le droit du travail, développer les luttes sociales
Réunion publique de la LCR 49 avec Charles Paz, juriste en droit du travail
jeudi 20 octobre 2005 à 20h30, Salle Daviers (Angers)

Contrat nouvelle embauche, c'est non !

Petit aperçu des mesures prises par ordonnances au cours de l'été 2005

Précariser les salariés pour les faire tout accepter ! Le « **contrat nouvelles embauches** » (CNE), pondu en juillet par ordonnance du gouvernement Villepin, peut être rompu pendant 2 ans sans justification, sur simple lettre recommandée, dans les entreprises de moins de 20 salariés (soit 96 % des entreprises). Le préavis est de 2 semaines à 1 mois. L'indemnité versée au salarié licencié n'est que de 8 %.

Le CNE satisfait une des revendications majeures du Medef : le licenciement sans justification, qu'il réclame maintenant pour l'ensemble des entreprises. Le CNE, ce n'est pas seulement l'introduction d'une période d'essai particulièrement longue de 2 ans, puisque le texte prévoit explicitement son renouvellement après une interruption de 3 mois ! L'employeur pourra multiplier les CNE sans même respecter le délai de 3 mois et disposer ainsi en permanence de salariés rendus dociles par la menace du licenciement.

Il s'agit pour le salarié d'une insécurité totale. L'insécurité de l'emploi implique l'insécurité de l'ensemble de la vie. Comment trouver un logement, faire un emprunt, quand on est titulaire d'un tel emploi ?



Mais il y a aussi par exemple :

- La prise en charge par l'Etat de certaines cotisations sociales des employeurs pour "alléger les conséquences financières du franchissement du seuil de 10 salariés". Un cadeau pour les patrons estimé par le gouvernement à 5000 euros en moyenne par salarié et par an.

- Le **crédit d'impôt** pour encourager les jeunes à travailler dans les secteurs connaissant des difficultés de recrutement, pour cause de conditions de travail pénibles ou dangereuses.

- La non prise en compte des jeunes de moins de 26 ans dans le calcul de l'effectif du personnel de l'entreprise pour l'application de l'ensemble du code du travail.

- Le **chèque-emploi** pour les très petites entreprises (5 salariés maximum) qui supprime la déclaration préalable à l'embauche, la meilleure garantie contre le travail au noir.

A ces ordonnances s'ajoute la loi PME, qui comprend plusieurs dispositions pour l'ensemble des entreprises, quelle que soit leur taille :

- La **durée des mandats** de l'ensemble des représentants du personnel est portée de deux à quatre ans. La proximité des représentants du personnel en sort affaiblie. Il sera plus difficile de représenter réellement les salariés, ceux qui ne font pas leur boulot sont plus difficilement ou plus tardivement remplacés.

- L'extension possible du **forfait en jours** (introduit pour les cadres supérieurs autonomes par Aubry) à des salariés non cadres ayant donné leur accord, et disposant " d'une réelle autonomie dans l'organisation de leur emploi du temps pour l'exercice des responsabilités qui leur sont confiées". Ils pourront donc travailler 13 heures par jour (moins la pause-repas), six jours par semaine.

- L'autorisation du **travail le dimanche et les jours fériés** pour les apprentis âgés de moins de 18 ans dans certains établissements.

En résumé, c'est très grave. Mais ça peut encore être pire si la mobilisation n'arrête pas les ambitions patronales...

La réunion publique de la LCR 49 du jeudi 20 octobre à 20h [salle Daviers à Angers] reviendra largement sur ce sujet. Mais dès ce mardi 4 octobre, **toutes et tous dans la rue** (à 10h à Angers [place Leclerc], Cholet [place Travot] et Saumur [place de la République]) !

LCR-49

Sans-Papiers : une lutte à développer d'urgence

Paradant devant les préfets le 9 septembre, le ministre Sarkozy a déroulé sa panoplie sécuritaire et continué à chasser sur les terres du Front national : contre les roms (« *je ne veux pas que l'Etat reste passif face à des situations que les Français (sic) n'acceptent pas* ») ou pour la « vidéosurveillance » et les « pistolets à décharge électrique » en attendant la « loi antiterroriste ». Surtout, il en a rajouté dans la répression contre les travailleurs immigrés en situation irrégulière : « objectifs chiffrés » de « 23000 éloignements d'étrangers » en 2005, colère parce que seulement « 56% des objectifs » ont été atteints en 8 mois, ordre aux préfets d'« accentuer l'effort » et de rester sourd aux « pressions de tels ou tels collectifs ou coordinations qui ne représentent qu'eux-mêmes »... Et puisqu'il faut faire du « chiffre » pour ce candidat à la présidence omniprésent dans les médias complaisants, c'est à des familles entières qu'il s'attaque en priorité, ainsi que vient de le confirmer un syndicaliste de la police, écoeuré par l'inhumanité des tâches exigées de ses collègues (Libé du 20/09 ; ce syndicaliste est depuis menacé de sanctions).

Il n'est donc pas surprenant que les cas de « sans-papiers » les plus médiatisés aient été depuis trois ans ceux d'enfants et de jeunes scolarisés, de la maternelle à l'université. La réaction des élèves et enseignants dans les établissements concernés a souvent été salutaire (cf. le cas de Guy Effeye dans le 93, qui vient d'obtenir un sursis... jusqu'au Bac !). Le Réseau Education Sans Frontières¹ constitué en juin 2004 pour coordonner les efforts de solidarité implique aujourd'hui tous les acteurs et syndicats du monde éducatif (à l'exception notable de l'UNSA), avec le soutien de partis de gauche (AL, LCR, PCF, Verts). Dans le Maine-et-Loire, un Collectif de soutien aux sans papiers² s'est créé avant les vacances, qui se réunit **chaque lundi à 18h à la Bourse du travail** et organise un **rassemblement chaque jeudi à 18h devant la Préfecture**.

Car ici comme ailleurs, le Préfet entend faire du « chiffre » (une vingtaine d'expulsions par mois pour un département de cette taille selon les critères de son ministre). Or, plusieurs dizaines de sans papiers en fin de recours juridiques vivent des situations très critiques :

¹ <http://www.educationsansfrontieres.org/statik/kezako/index.html>

² collectifsanspapiers@yahoogroupes.fr soutenu par : Alternative Libertaire, UD-CGT, Citoyenneté pour tous, Collectif angevin de l'Appel des 200, Collectif d'information et d'action contre le tout sécuritaire, Confédération paysanne, FSU, LCR, LO, Ras-le-front, Reflex, Secours populaire, Solidaires, SUD éducation et Sud étudiant.

hébergement en hôtel et aides familiales suspendues par le Conseil Général de M. Béchu, mesures d'expulsions applicables à tout moment, situation sanitaire précaire (notamment avec des enfants en bas âge)... Leurs enfants sont scolarisés dans divers établissements primaires et secondaires d'Angers et de la périphérie et subissent de plein fouet la violence de ces mesures. Beaucoup de sans papiers sont issus de pays où règne la guerre civile (comme au Daghestan...) ou des situations d'insécurité très grave comme en Algérie ou en ex-Yougoslavie. Sans parler de la dictature militaro-raciste en Mauritanie...



Jusqu'à présent malheureusement, la mobilisation autour de ces situations dramatiques est restée confinée aux milieux militants angevins. Le rôle de la communauté éducative apparaît à cet égard déterminant dans l'avenir parce que c'est à travers la situation des mineurs (qui n'ont pas à avoir de titres de séjour) que le scandale de la politique des expulsions apparaît au grand jour (cf. le cas récent à Pantin des deux enfants en bas âge séparés de leurs parents algériens). Mais c'est l'ensemble de la population qui est concerné. Pour faire passer leurs politiques de régression sociale, les libéraux ont de plus en plus besoin de boucs émissaires dans les catégories les plus fragiles de la société (chômeurs, travailleurs immigrés...). Ils ont aussi besoin de développer leur arsenal militaro policier et de restreindre les libertés. Les sans-papiers sont dans la ligne de mire, mais aussi les mouvements sociaux. La lutte pour la régularisation des sans-papiers est nécessaire au nom de l'humanisme et de la solidarité entre tous les salarié(e)s. Mais elle est aussi vitale pour tout le mouvement syndical et politique de gauche afin de contrer le recul de civilisation que veulent imposer les libéraux et proposer un autre monde de solidarité. Seule une mobilisation massive de toutes et tous pourra empêcher les expulsions !

Jean-Luc

Solidarité avec les lycéens en procès !

Le mouvement social des lycéens contre la loi d'orientation sur l'école a fait l'objet d'une répression sans précédent. Dans de nombreuses villes, des lycéen- ne-s ont été arrêté-e-s et mis en examen. Des procès ont lieu : un lycéen s'est déjà pris 5 mois de prison avec sursis et 500 € d'amende pour avoir (soi-disant) craché sur un flic ; deux autres 150 heures de TIG et 6 000 € d'amende pour des dé-

gradations pendant l'occupation de leur lycée. Lors des prochains procès, les peines encourues sont encore plus dures. Certains risquent jusqu'à 5 ans de prison ferme (!!!) et 75 000 € d'amende...

Leur responsabilité dans les faits reprochés est loin d'être clairement établie. Mais le point commun entre les lycéens mis en examen ou condamnés est d'être connus des services de police pour leur rôle actif dans le mouvement.

Une pétition de soutien circule pour l'arrêt des poursuites et l'obtention d'amnisties. Pour la signer et la faire signer :

<http://soutienlyceens-injustementreprises.org>

http://soutienlyceens-injustementreprises.org/rubrique.php3?id_rubrique=14

Martin

Agenda octobre 2005 :

- **Samedi 1er octobre** : Fête du PCF à partir de 12h, salle Aragon à Trélazé. Débat "Battre la droite et ouvrir une alternative à gauche" à 16h30.

- **Lundi 3 octobre** à 20h30 à la MPT de Monplaisir (3, rue de l'écriture à Angers) :

EPR : Stop ou encore, conférence et débat avec **Didier Anger***,

organisé par le Collectif anti-EPR du Maine-et-Loire (qui regroupe ATTAC49, Biocoop CABA, Greenpeace49, LCR49, Sortir du nucléaire49 et Les Verts49)

* ancien vice-président de la commission énergie au Parlement européen, actuellement président du CRILAN de Basse Normandie, coordinateur du collectif régional l'EPR, non merci, administrateur du Réseau Sortir du nucléaire, auteur de Nucléaire: la démocratie bafouée.

- **Mardi 4 octobre** à 10h : manifestations unitaires à Angers [place Leclerc], Cholet [place Travot] et Saumur [place de la République].
- Réunion du Collectif angevin du 29 mai (ex Appel des 200) le jeudi 13 juin à 20h (bourse du travail à Angers)

- **Défendre le droit du travail, développer les luttes sociales,**

Réunion publique de la LCR 49 le **jeudi 20 octobre** à 20h30, Salle Daviers à Angers.

Avec **Charles Paz**, juriste en droit du travail.

- Réunions du Collectif de défense des Sans Papiers, tous les lundis à 18h à la Bourse du travail
- Rassemblements de défense des Sans Papiers, tous les jeudis à 18h devant la Préfecture

...et ne pas oublier de souscrire pour la LCR !

Souscription 2005 : Objectif : 150 000 euros ; Reçus : 84 415 euros soit 56%. Mais il nous faut 100% ou plus avant la fin de l'année pour continuer à fonctionner. Alors à vos chéquiers !!!

Chèques à l'ordre de LCR souscription à remettre aux militants

(NB : pour celles et ceux qui sont imposables, un chèque ouvre droit à une réduction d'impôts de 60% ; un chèque de 10 euros représente alors une dépense effective de 4 euros).